

Fiche de formation

BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Fiche RNCP 36630 : Responsable comptable et financier.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36630/>

PROFIL POUR CE DIPLÔME :

Public visé :

Formation accessible à tout étudiant, salarié, demandeur d'emploi

Prérequis :

Avoir obtenu un titre de niveau 5 et/ou avoir validé deux premières années d'enseignement dans les domaines de la comptabilité, de la gestion et/ou de la finance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Après avoir complété un dossier d'inscription, un entretien individuel permet de positionner le candidat, qui bénéficiera alors d'un accompagnement personnalisé afin de l'aider à trouver un contrat d'apprentissage.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Objectifs et contexte de la certification :

Les responsables comptables et financiers sont des cadres opérationnels qui gèrent et coordonnent au quotidien la comptabilité de leur organisation. À chaque clôture comptable, ils établissent les documents d'information comptable et financière, en tenant compte des évolutions économiques et réglementaires en matière de droit, de comptabilité et de fiscalité.

Activités et compétences visées :

Bloc 1 : Coordination et mise en œuvre du dispositif de contrôle interne

Bloc 2 : Gestion comptable et administrative

Bloc 3 : Contrôle de gestion et suivi de la performance financière

Bloc 4 : Conduite de mission, gestion d'activités et coordination d'équipe

PERSPECTIVES POST-FORMATION :

Vie active : Comptable en entreprise, collaborateur comptable en cabinet d'expertise comptable, ou poursuite d'études vers un titre de niveau 7 dans le domaine de la comptabilité gestion

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail individuel et de groupe, travaux dirigés, études de cas
- Accès au centre de documentation de l'établissement
- Méthodes pédagogiques inductives et déductives...
- Rythme de l'alternance : 1 ou 2 jours en UFA les jeudis et/ou vendredi, 6 semaines de séminaire répartis dans l'année selon calendrier

Modalités d'évaluation :

Épreuves certificatives et ou contrôle continu selon les blocs de compétences

Validation :

Titre de niveau 6 : Responsable Comptable et Financier

La certification est délivrée par le jury en cas de validation totale de l'ensemble des blocs de compétences. La validation partielle d'un bloc n'est pas possible. L'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet d'une délivrance d'une attestation de compétences.

La validation d'un bloc de compétences répond aux règles suivantes :

- *La moyenne de chaque bloc doit être supérieure ou égale à 10/20*
- *Si le bloc est composé d'une seule épreuve certificative, la note devra être supérieure ou égale à 10/20*
- *Si un bloc de compétences comprend plusieurs modalités d'évaluation/épreuve certificatives : les épreuves de certification peuvent se compenser entre elles, cependant la note obtenue à chaque épreuve pour le certificative doit être supérieure ou égal à 6/20*

Les blocs de compétences ne peuvent se compenser entre eux. Une période minimum de 65 j en cabinet d'expertise comptable doit être effectuée dans sa totalité.

Fiche de formation **BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE**

Fiche RNCP 36630 : Responsable comptable et financier.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36630/>

Pas de passerelles ni d'équivalence avec un autre diplôme ou titre

Nombre de participants :

8 à 20

Durée de la formation :

500 heures de formation en présentiel

12 mois de contrat d'alternance en entreprise.

Début de la formation en septembre.

Tarif de la formation :

Coût de la formation : 7720 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Accessibilité handicap :

Contactez Mme Florence CASSEL-DEFONTAINE (07 88 15 08 26 – ufa@lyceestpaul-lens.fr) en vue d'un entretien spécifique afin de déterminer les adaptations pédagogiques possibles

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite – Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr.

Fiche de formation BACHELOR RESPONSABLE DE MISSION EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Fiche RNCP 36630 : Responsable comptable et financier.

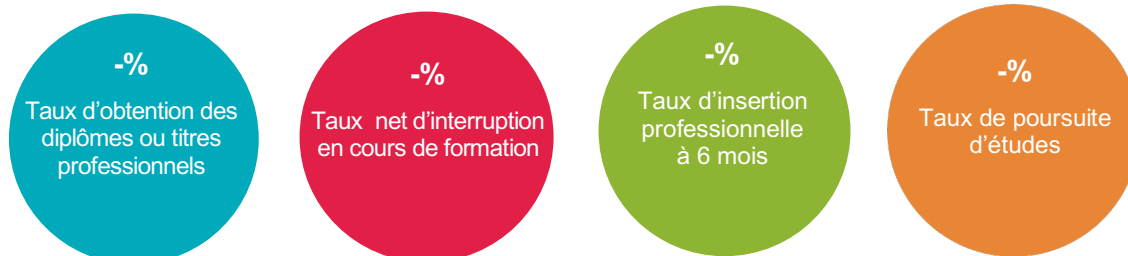
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36630/>

COORDONNÉES :

<p>UFA Saint Paul 38, route de la Bassée 62 300 LENS 03 21 13 56 10</p> <p>Lieu de formation (en face) 2, rue du pourquoi pas 62300 LENS</p> <p>CFA Jean Bosco Expert de la mise en relation</p>	<p>Mme CASSEL-DEFONTAINE Responsable UFA St Paul Responsable Handicap 07 88 15 08 26</p> <p>Mme MAHBOUB Mélanie 07 88 15 08 26 ufa@lyceestpaul-lens.fr</p> <p>+</p> <p>Mme SAUS Katia Saus.k@cfajeambosco.fr</p>
--	---

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Aucune donnée à ce jour. La première promotion validera le diplôme en juillet 2023



VALEUR AJOUTÉE :

Une aide personnalisée à la recherche du contrat d'apprentissage

- Des relations privilégiées avec les entreprises locales
- Une habilitation à la certification TOEIC et VOLTAIRE
- Des intervenants issus du milieu professionnel
- Un espace de formation dédié et connecté